La revue pour l'histoire du CNRS

26 | 2010
Sport, recherche et société

La sociologie française et le sport.

Jean-Paul Callède

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/histoire-cnrs/9262
DOI : 10.4000/histoire-cnrs.9262
ISSN : 1955-2408

Éditeur
CNRS Éditions

Édition imprimée
Date de publication : 30 novembre 2010
Pagination : 14-17
ISBN : 978-2-271-07145-3
ISSN : 1298-9800

Référence électronique
Jean-Paul Callède, « La sociologie française et le sport. », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 26 | 2010, mis en ligne le 24 février 2013, consulté le 20 mai 2021. URL : http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/9262 ; DOI : https://doi.org/10.4000/histoire-cnrs.9262

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

Comité pour l'histoire du CNRS

La sociologie française et le sport.

Jean-Paul Callède

1 Pour le sociologue, la question élémentaire de la définition du sport constitue un premier écueil, un premier enjeu. Parfois limité à la pratique compétitive dans le cadre organisé des fédérations, le mot « sport » est utilisé aussi pour désigner diverses activités schématiquement similaires qui sont des activités récréatives comme l'entretien physique, le loisir, ou bien des pratiques et des techniques susceptibles de s'enseigner dans un contexte scolaire (l'éducation physique), sans oublier le domaine spécifique que constitue le sport de haute compétition internationale. Par ailleurs, la sociologie s'intéresse à d'autres aspects du sport que les pratiques corporelles. Elle étudie les politiques sportives, à leurs différents niveaux de mise en œuvre. Elle s'intéresse également aux processus d'innovation : renouvellement des conceptions du geste sportif, des modèles d'éducation ou d'entraînement, des matériels d'équipement de la personne, des engins indispensables à certaines pratiques (parapente, planche de surf, bateau de course, etc.). Ces innovations sont indissociables d'options stratégiques et d'enjeux culturels, symboliques et économiques qui sont susceptibles d'intéresser la sociologie générale.

2 La sociologie française du sport réfléchit ainsi certaines des préoccupations actuelles de la discipline-mère (processus de professionnalisation, souci du corps, comportements violents et incivilités), ou encore des interrogations récurrentes (socialisation des jeunes, éducation). Elle occupe toutefois une place relativement secondaire, sans commune mesure avec l'importance acquise par le sport dans la société contemporaine.

3 Après une période de structuration des années 1960 aux années 1980, de façon analogue à celle des pays de l'Europe occidentale, cette spécialité disciplinaire connaît dorénavant un foisonnement de publications.

Prémices des années 1890 et nouvel élan des années 1960

4 Les débuts de la sociologie du sport sont à rechercher autour de 1890 (Callède, 2008). En fait, ils sont contemporains de la modernisation du système universitaire français, de l'avènement de l'enseignement de la sociologie dans les Facultés, et de l'arrivée des sports anglo-saxons en France. Dans la lignée de la *Revue internationale de sociologie* fondée par R. Worms, des sociologues de la Faculté de Bordeaux comme A. Espinas, G. Richard et G.-L. Duprat prêtent intérêt aux jeux d'exercice, à l'associativité des jeunes, aux sports et à l'éducation physique, qui sont envisagés sous l'angle du processus de socialisation des jeunes gens. Le chef de file de la sociologie, E. Durkheim, est en revanche moins impliqué. C'est pourquoi, du fait de la position avantageuse occupée durant l'entre-deux-guerres par l'École française de sociologie – les durkheimiens – un certain déphasage s'est introduit entre cette sociologie classique et la réalité sociale du sport, à de rares exceptions près (M. Mauss ; Dr J. Escalier, 1930).

5 Les années 1960 marquent ainsi un « nouvel élan » pour la sociologie du sport en France, qui se traduit par une individualisation des thèmes de recherches et par le souci de développer des enquêtes empiriques. J. Dumazedier rassemble en 1962 les acquis de divers travaux dans un ouvrage connu : *Vers une civilisation du loisir ?*. Sa réédition, dix ans plus tard, accorde une place bien plus importante au sport dont l'auteur souligne la progression au sein de la société française (nombre de licenciés, multiplication des installations sportives et de loisirs). Accueilli dans le laboratoire de G. Friedmann et détaché au CNRS, G. Magnane publie une *Sociologie du sport* qui montre l'importance du « besoin d'affirmation de soi par voie compétitive, une "dominante de la culture occidentale" » (Magnane, 1964). J. Meynaud est le premier à articuler sociologie et science politique, tant au plan des relations internationales que dans la structuration des politiques étatiques ou locales.

6 Les années suivantes confirment l'importance acquise par la sociologie quantitative. En philosophe adepte de la recherche empirique inscrite dans les sciences sociales, M. Bouet (1969) montre combien la motivation du sportif s'exerce conjointement à des variables comme le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, l'environnement culturel. « Le plus fort pourcentage en faveur du désir d'être champion se rencontre dans le groupe ouvriers-employés ». L'exploitation approfondie des données recueillies par l'Insee en 1967 fournit d'intéressantes informations. La première enquête nationale sur les pratiques de loisirs des Français prend en compte, en effet, les pratiques sportives. Le rapport d'enquête (Le Roux, 1970) propose une vue d'ensemble de la spécificité des cultures sportives et de l'importance des inégalités sociales : sept Français sur dix ne pratiquent aucune activité physique ou sportive... R. Thomas introduit, par exemple, l'analyse factorielle multivariée pour éclairer l'agencement des facteurs de la réussite sportive de haut niveau au plan international. La proximité entre catégories socioprofessionnelles et sports pratiqués tend à définir des « classes » de sports et des traditions sportives nationales (R. Thomas, 1975). Dans une optique plus théorique, Y. Le Pogam (1979) passe en revue les sources statistiques disponibles, les analyses et les modélisations empruntées à la sociologie générale pour caractériser le processus de démocratisation de la pratique sportive. Cette démocratisation est vérifiable grâce aux données chiffrées qui sont actualisées, mais ceci sur fond

d'« intégration différentielle » : les pratiques sportives sont aussi des « emblèmes de classe ».

7 Inspiré par l'École de Francfort, J.-M. Brohm, alors tout jeune professeur d'EPS, veut rompre avec une sociologie « positive » et « apologétique » du sport pour analyser « d'un point de vue marxiste la genèse et la structure de l'institution sportive en liaison avec le développement du mode de production capitaliste et de l'État bourgeois » (1976). J. Dumazedier se montre assez réservé à propos de ce type de démarche qui lui semble relever plutôt d'une philosophie critique du sport.

Premiers titres de noblesse

8 C'est P. Bourdieu qui va apporter à la sociologie du sport ses premiers titres de noblesse universitaires en s'intéressant aux études livrées par le groupe de sociologues et philosophes nouvellement constitué au sein de l'Insep autour de G. Vigarello et C. Pociello (Bourdieu, 1978, 1979, 1980). Les cultures sportives forment un vaste champ social traversé par des lignes de tension qui procèdent d'une logique de domination symbolique. Les *habitus* de classes sont l'une des clés sociologiques permettant d'expliquer les écarts entre « goûts » sportifs.

9 Dans le sillage des travaux de Bourdieu (1979, 1980, 1987), deux numéros des *Actes de la recherche en sciences sociales* traitent de « L'Espace des sports » (1989), avec des articles de J. Defrance, G. Loirand, A.-M. Waser, L. Wacquant, etc. L'université de Nantes, qui avait contribué à l'étude des sports populaires (P. Gaboriau, C. Lamoureux), opte désormais pour une démarche inspirée par les analyses de Bourdieu sous l'impulsion de J.-M. Faure et C. Suaud. En 1986, P. Parlebas publie *Éléments de sociologie du sport* précédé d'un avant-propos de R. Boudon. L'auteur privilégie le modèle interactionniste, qui s'apparente à la théorie des jeux, pour analyser le sens de l'action sportive : chaque agent – et ses partenaires – opérant en fonction du comportement de l'adversaire. Y. Leziart tire un ouvrage de sa thèse, *Sport et dynamiques sociales*, avec une longue préface de Dumazedier (1989). P. Sansot explore la sociologie des émotions sportives en combinant anthropologie de l'imaginaire social et sociologie interprétative. À l'exception du modèle actionniste forgé par A. Touraine, la plupart des courants théoriques ou méthodologiques qui structurent la sociologie générale ont une réplique, il est vrai plus ou moins affirmée, dans cette branche qu'est désormais la sociologie du sport. La deuxième enquête nationale de l'Insee (1987-88) permet de constater que le processus de démocratisation des sports se confirme. Désormais, cinq Français sur dix pratiquent une activité physique ou sportive. Une enquête Insep publiée la même année (1989) note même que les activités sportives informelles ou sans affiliation à un groupement organisé semblent progresser de façon spectaculaire. La multiplication des équipements et des aménagements sportifs favorise cette dynamique (A. Haumont, 1968, 1987). En 1992, à l'initiative du CNRS, un important groupement de recherche, le GDR *Sport* (GDR 1094) est mis en place pour dresser un bilan détaillé des acquis, doublé d'un séminaire itinérant qui permet de visiter les principaux pôles de recherche universitaire sur le fait sportif.

Foisonnement depuis les années 1990

10 À partir du début des années 1990, une jeune génération d'enseignants-chercheurs, principalement dans la filière des Staps[1], se fait une spécialité professionnelle dans la sociologie du sport. Cependant, quelques auteurs n'appartiennent pas à cette filière universitaire. Le football, par ses dimensions de sport spectacle propice à activer des sentiments identitaires, attire l'attention de plusieurs sociologues comme P. Mignon (1998), P. Laclémence (*idem*), J.-M. Faure et C. Suaud (1999). Désormais, les thématiques et objets de recherche s'inspirent à la fois des tendances récentes de l'évolution sportive et des questions d'actualité.

11 Y. Travaillot poursuit ses travaux sur la sociologie du corps sportif : un souci du corps très dépendant du renouvellement des messages de la communication de masse... La socialisation par le sport et la construction des identités juvéniles mobilisent plusieurs sociologues : transposition sociale des acquis de l'expérience sportive (J.-M. Peter), quartiers dits « sensibles » (M. Augustini et P. Duret), jeunes en difficulté au sein de l'école (P. Therme, J. Griffet), « sport de rue » (M. Fize, E. Adamkiewicz, J. Camy, M. Fodimbi), exposition au risque sportif et aux pratiques « extrêmes » (Soulé et Corneloup, 2007) ou propices à une micro-sociabilité (É. de Léséleuc, 2004). La différenciation sexuée des pratiques sportives est particulièrement travaillée : c'est l'EPS scolaire, reposant sur l'équité garçons-filles, qui permet de battre en brèche les différences de genre (le sport comme culture masculine...) (A. Davisse et C. Louveau, 1998 ; C. Mennesson). D'ailleurs, la réitération des enquêtes nationales quantitatives (ministère des Sports et Insep, 2002, 2004) met en évidence que le processus de démocratisation du sport se double d'un maintien de certaines inégalités sociales et socio-spatiales. Près de sept Français sur dix déclarent pratiquer une activité physique ou sportive. Les inégalités affectent les populations sous-diplômées et, dans ce cas, les filles ou les jeunes femmes beaucoup plus que les jeunes de sexe masculin.

12 L'autonomisation du sport de haut niveau, avec les enjeux financiers ou les dérives qui l'accompagnent, donne matière à divers ouvrages dont *Le Sport et ses affaires* par P. Duret et P. Trabal (2001). La violence symbolique qu'exerce l'institution fédérale dans la production de sa propre élite sportive (Papin, 2002, 2007), les phénomènes de violence physique et d'incivilité des supporters de football (hooliganisme) avec des auteurs (P. Mignon, 1996 ; D. Bodin, 1999, 2002 ; W. Nuytens, 2004) qui lient minutieuses enquêtes de terrain et discussion critique des thèses disponibles (élaborées par les sociologues britanniques, en particulier) ouvrent de nouvelles perspectives de recherches. Depuis peu, F. Ohl (2007) aborde le sport sous l'angle de la mondialisation et des relations internationales qui en découlent. Le sport à l'échelle de l'Europe est également étudié en fonction des flux migratoires « sud-nord ». La pratique sportive peut être un marqueur identitaire spécifique (les clubs turcs en Allemagne, par exemple) alors que la France se défie des solutions « communautaristes » observables en Grande-Bretagne (L. Arnaud, 1999) et s'emploie à promouvoir dans le cadre des « politiques de la Ville » la pratique sportive et l'équité sociale pour l'acquisition d'une culture sportive (W. Gasparini et G. Vieille-Marchiset, 2008).

13 La sociologie des politiques sportives publiques fait la démonstration de la spécificité du modèle français caractérisé par l'intervention de la puissance publique (Callède, 2000 ; P. Chifflet, 2005). Quant aux politiques sportives des collectivités territoriales, elles sont étudiées à leurs différents niveaux d'organisation (commune,

intercommunalité, département, région) et récemment sous l'angle du développement local (B. Michon, J.-P. Callède et M. Dané, P. Bayeux, F. Le Dû et M. Reneaud, N. Hascher-Noé, M. Honta, J. Corneloup, O. Bessy). Le processus de professionnalisation du sport (dans la pratique de haut niveau, dans l'encadrement des pratiques, dans l'offre diversifiée de service) oblige à voir comment les bénévoles perçoivent leur rôle et leurs attributions, dans un contexte d'évolution des associations, et à considérer les études produites chez nos voisins européens, par exemple (P. Chantelat, 2001). Les motivations des bénévoles font l'objet de plusieurs enquêtes. En France, l'idéologie du « don » (« désintéressement », « sincérité » au sens de Goffman) s'accorde bien avec la « mission d'intérêt général » prétendument dévolue au club (G. Loirand, 1996, 2001). Or les clubs n'accueillent pas la majorité des sportifs et l'étude des carrières de dirigeants sportifs au sein des associations montre une domination masculine. Les femmes sont souvent reléguées dans des responsabilités indispensables mais subalternes (Vieille-Marchiset, 2004).

14 Après quatre ou cinq décennies d'existence et de bouillonnement, il manque encore à la sociologie du « sport » d'être régulièrement publiée dans les grandes revues à comité de lecture, d'être davantage au contact direct de la communauté scientifique élargie à la sociologie générale (Parlebas, 2002). En évitant ainsi de se transformer en un vaste archipel des savoirs, la sociologie du sport pourra avoir l'ambition de contribuer aux progrès de la discipline-mère.

BIBLIOGRAPHIE

« L'Espace des sports ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^os^79 et 80, 1989.

Bouet Michel, *Les Motivations des sportifs*, Éditions Universitaires, Paris, 1969.

Brohm Jean-Marie, *Sociologie politique du sport*, Delarge, Paris, 1976.

Callède Jean-Paul, *La Sociologie française et la pratique sportive (1875-2005)*, Éd. MSHA, Pessac, 2007.

Chantelat Pascal (dir.), *La Professionnalisation des organisations sportives*, L'Harmattan, Paris, 2001.

Dumazedier Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?* , Éditions du Seuil, Paris, 1962, 1972 (édition augmentée).

Faure Jean-Michel, Suaud Charles, *Le Football professionnel à la française*, PUF, Paris, 1999.

Gasparini William, Vieille-Marchiset Gilles, *Le Sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*, PUF, Paris, 2008.

Le Pogam Yves, *Démocratisation du sport. Mythe ou réalité ?*, J.-P. Delarge, Paris, 1979.

Parlebas Pierre (dir.), « Sociologie du sport en France aujourd'hui », *L'Année sociologique*, vol. 52, 2, 2002.

Pociello Christian, *Les Cultures sportives*, PUF, Paris, 1995.

Thomas Raymond, *La Réussite sportive*, PUF, Paris, 1975.

NOTES

1. Staps : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

RÉSUMÉS

Après une période de structuration entre 1960 et les années 1980, la sociologie du sport connaît actuellement un foisonnement de publications. Dans cette brillante revue, Jean-Paul Callède recense les centres d'intérêt de cette discipline, qui vont bien au-delà des pratiques corporelles, et rejoignent souvent ceux de la sociologie générale. Cette spécialité disciplinaire permet ainsi de jeter un regard particulier sur des interrogations récurrentes et parfois transversales comme les comportements violents, les incivilités, la socialisation des jeunes et l'éducation.

After a structuring period between 1960 and the 1980's, sociology of sport is currently experiencing a proliferation of publications. In this brilliant review, Jean-Paul Callède identifies the interests of that discipline, which go far beyond physical practices and often coincide with those of general sociology. Thus, this discipline specialty makes it possible to take a characteristic view on recurring questions, sometimes transverse, as violent behaviours, incivilities or socialization of youth and education.

AUTEUR

JEAN-PAUL CALLÈDE

Jean-Paul Callède est membre du GEMASS, le Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne. Il fait également partie du comité de pilotage du programme quadriennal de recherche « Les trajectoires de l'innovation » (MSHA).